

Agent(e) de fabrication des métiers de l'habillement

RNCP1243 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Sigle	TP — Titre professionnel
Code(s) NSF	242s
Code(s) ROME	H2402, H2410
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'Emploi

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le (la) titulaire de l'emploi réalise, dans des ateliers de confection, à partir d'instructions le plus souvent orales données par le (la) chef de groupe ou moniteur(trice), une partie ou la totalité du processus de fabrication d'un produit à base d'étoffes à l'aide des diverses machines. L'agent (e) de fabrication des métiers de l'habillement est astreint à des tâches précises, courtes et répétitives, à réaliser dans un temps donné avec des critères de qualité stricts.

Le descriptif opératoire plus ou moins détaillé doit être écrit et soumis à l'agent (e) de fabrication des métiers de l'habillement sous forme de fiche technique ou fiche de consignes au poste.

Les pièces à fabriquer lui sont amenées manuellement ou automatiquement, elles peuvent se présenter de manière unitaire ou sous forme de paquets regroupant un certain nombre d'articles de la même référence.

L'agent (e) de fabrication des métiers de l'habillement réalise dans un temps donné les opérations qui lui sont attribuées.

Ces opérations peuvent consister à :

- assembler des éléments de tissus par piquage à plat à l'aide de différentes machines (piqueuses plates, surjeteuses, recouvreuses...) afin d'en faire des sous-ensembles (cols, manches, poignets...) ;
- monter en forme ces divers sous-ensembles pour obtenir un produit fini (chemise, pantalon, veste...) ;
- assurer les finitions du produit manuellement ou à l'aide de machines spéciales.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

1. REALISER, PAR PIQUAGE A PLAT, LA PREPARATION DES SOUS-ENSEMBLES CONSTITUTIFS D'UN VETEMENT EN RESPECTANT LES CRITERES DE QUALITE ET DE PRODUCTIVITE

Réaliser, à l'aide de la piqueuse plate, des piqûres de directions variées en maîtrisant la vitesse de la machine et le déplacement de la matière.

Assembler-coulisser pièces de même profil.

Remplir-ourler pièces.

Border pièces.

Surfiler pièces.

Surjeter pièces.

Assembler avec plissage ou fronçage sur piqueuse plate.

Assembler pièce pliée sur elle-même.

Plaquer pièces.

2. MONTER LES DIVERS SOUS ENSEMBLES D'UN VETEMENT JUSQU'A L'OBTENTION DU PRODUIT FINI

Monter en forme des sous-ensembles de profils identiques ou différents avec ou sans résorption d'embu.
Doubler un produit.

3. ASSURER LES FINITIONS D'UN VETEMENT

Réaliser des opérations de finition d'un vêtement à l'aide de machines à cycle.
Vérifier la propreté et conformité d'un vêtement par contrôle et épluchage.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS
Habillement.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES
Piqueur (se) - Opérateur (trice) en confection - Mécanicien (ne) en confection.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ
Néant

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5)
Facteurs principaux	Inadéquation géographique, Non-attractivité salariale, Non-durabilité de l'emploi
Salaire médian (mensuel)	1 560 €
Diplôme le plus fréquent	CAP, BEP ou équivalent en matériaux souples (27 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	F0X32 — Ouvriers, techniciens et agents de maîtrise du textile · tension 4/5 (Élevée) F0X33 — Ouvriers, techniciens et agents de maîtrise de l'habillement · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	5 364
Jugés difficiles à recruter	52 %
Emplois saisonniers	19 %
Familles professionnelles (FAP)	F0X32 — Ouvriers, techniciens et agents de maîtrise du textile F0X33 — Ouvriers, techniciens et agents de maîtrise de l'habillement

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS
Formation continue, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION
A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE
Le jury du titre est désigné les Unités territoriales (UT) des DIRECCTE - Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi. Il est composé de professionnels du secteur d'activité concerné par le titre. (Art. R 338-6 du Code de l'Education).

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/1243/>